

Création d'une cellule nationale d'anticipation du défi climatique pour le secteur forêt bois



FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIERES Cahier d'acteurs

Contexte

Depuis plusieurs années, **les crises qui affectent la forêt s'intensifient** : attaques sanitaires, tempêtes, incendies, fortes chaleurs et sécheresse... Ainsi, l'impact du changement climatique sur la forêt est de plus en plus important. Les forêts de montagne sont particulièrement affectées.

Dès 2018, une très forte crise sanitaire provoquée par une prolifération de scolytes sur l'épicéa a décimé cette essence et on peut aujourd'hui considérer qu'en-dessous de 600 m d'altitude, l'épicéa a quasiment disparu. Cette crise et l'afflux de bois sur le marché ont été gérés grâce à :

- Une absorption des bois par les entreprises françaises dans un marché très porteur
- Des aides publiques permettant d'exporter des bois hors des régions concernées vers le grand ouest français notamment.
- La rétention des bois verts qui n'ont pas été mis en vente (en particulier par les communes) pour faciliter l'écoulement des bois dépérissant et un relatif maintien des cours.
- La mise en valeur des qualités mécaniques intactes des épicéas scolytés

Après un court répit en 2021, la crise sanitaire sévit à nouveau avec virulence et touche également le sapin pectiné. Ainsi **en 2024, sont particulièrement touchés à toutes altitudes le Jura, le Morvan, les Ardennes, l'Ain, le nord des Alpes, une partie des Pyrénées, certains secteurs du Massif central**. En effet, le marché est atone et n'absorbe pas les flux de bois, le sapin pectiné voit rapidement se dégrader ses qualités mécaniques après dépérissement et subit un déclassement drastique sur le marché. Cette année encore, les fortes précipitations empêchent la récolte des bois dans de nombreuses régions car les sols sont gorgés d'eau. Cela entraîne des problèmes d'approvisionnement et affectent particulièrement les entreprises de travaux forestiers.

On estime que depuis le début de ces vagues de crises, 22 millions de m³ d'épicéas et 15 millions de m³ de sapin sont affaiblis ou morts.

D'autres essences sont également affectées à des degrés divers. On peut citer le chêne, le hêtre, le châtaignier.

Dans le renouvellement forestier, 2022 est la plus mauvaise année au niveau de la reprise des plantations depuis 2007 : 38% des plantations affichent un taux de reprise inférieur à 80% du fait d'une sécheresse exceptionnelle combinée à de fortes températures. Ce phénomène est appelé à se renouveler.

En fait, il faut se rendre à l'évidence et bien considérer qu'il ne s'agit pas d'une crise avec une phase préliminaire, une phase aigüe puis une phase de « cicatrisation ». Le processus du changement climatique est à l'œuvre et les premières extrapolations et modélisations expriment l'évolution de la forêt et par récurrence, sa filière.

Impacts sur les communes

Une partie des communes rurales sont particulièrement sensibles aux variations de leurs recettes de bois qui peuvent constituer plus de 30% de leur budget de fonctionnement. Avec le dépérissement de leur forêt communale, ces communes sont aux abois et voient même parfois leur budget de fonctionnement en déséquilibre. Afin de mesurer le phénomène et à la demande des Communes forestières, la DGFIP a mené un travail pour établir un système de notation des budgets communaux permettant de détecter ceux en difficulté du fait des baisses de recettes forestières. A la suite de ces travaux, une ligne d'aide a été instaurée. La Loi de Finances 2024 l'abonde à hauteur de 2 millions d'euros. Ce signal faible est à amplifier.

De nombreuses communes s'interrogent sur les moyens d'agir pour anticiper, vendre correctement leurs bois, sur leurs moyens financiers pour renouveler, sur les informations à donner à leurs administrés, sur l'augmentation des risques, sur les impacts qui immanquablement vont affecter le tissu d'entreprises et les équipements.

Une cellule de crise nationale

Dès l'apparition de ces crises, une cellule de crise nationale a été mise en place par le MASAF. Elle se réunit régulièrement. Elle a pour objectif de partager l'information, de formuler des propositions / solutions / dispositifs d'aides pendant les crises. Une mission sur les bois de crise a été confiée à des inspecteurs généraux.

De nouveaux outils : Un fonds pérenne en construction, un rapport sur le foncier, une loi DFCI,...

Après France Relance et France 2030 qui ont eu le mérite de relancer le renouvellement des forêts même si leur cadre ne permettait pas complètement de les phaser au rythme d'un chantier forestier de plantation, notre Fédération salue l'élaboration d'un fonds pérenne sur plusieurs années qui est en cours avec l'ensemble des parties prenantes.

Le rapport « Mobiliser les propriétaires forestiers », auquel nous avons pris une part active, puis un rapport d'inspections ministérielles font part de propositions d'actions concrètes pour davantage assurer une gestion durable des forêts privées et du foncier délaissé.

Une loi promulguée en 2023, dans l'écriture de laquelle la FNCOFOR s'est largement impliquée, rend la Défense des Forêts Contre l'incendie plus opérationnelle.

De nombreux outils sectoriels existent ou se créent, la planification écologique donne des directions, Cependant, **les territoires forestiers et leurs élus sont dans l'expectative : comment être acteur de l'adaptation à l'échelle d'un territoire ? Comment emporter l'assentiment de la population ?**

Anticiper pour s'adapter et passer à l'action : Les territoires, creusets de la transversalité et de l'efficacité des politiques publiques pour faire face aux crises qui impactent les forêts et assurer leur adaptation

Création d'une cellule nationale d'anticipation du défi climatique

- Des niveaux d'actions multiscalaires :

Parce que les effets et impacts du changement climatique s'appréhendent à différents niveaux territoriaux, cette cellule devra s'établir au niveaux national, régionaux et local. En particulier, le niveau local s'ancrera dans l'action multisectorielle pour une bonne efficacité.

1. Visualiser la situation et agréger les scénarios aux échelles régionales et locales

- **Scénariser les impacts** sur les différentes essences **et leur gestion** au niveau national, régional et infra.
- **Scénariser l'évacuation / valorisation des bois**, les impacts sur la desserte / voirie et les équipements et leur nécessaire adaptation. , les besoins en ETF et leur difficultés face aux aléas.
- **Anticiper une gestion des flux et des stocks de bois** dans l'intérêt des producteurs, des entreprises et de la filière en général, avec une vision moyen et long termes.
- **Analyser les différents risques liés à la forêt et leurs combinaisons** pour définir une stratégie d'équipement et de lutte (Feux de forêt, embâcles et inondations, chutes d'arbres, ...) Mais aussi rôles préventifs de la forêt (cf. RTM). (Nb : Accueil du public en forêt : sécurité et responsabilités. Foncier morcelé et propagation des risques.)
- **Répertoire et analyser les expériences réussies dans les territoires.** Un recensement des initiatives et des retours d'expériences sera effectué en particulier dans le réseau des Communes forestières (ex. politique climatique Massif Central, Interreg Pyrénées, ...) Les transferts d'expériences seront encouragés (ex. voyages d'étude Nord / sud et DFCI).

2. Amorcer des solutions

- **Scénariser le renouvellement forestier**, avec un fonds pérenne innovant car capable de s'adapter en continu aux situations nouvelles et inattendues (Renouvellement forestier : revoir période de plantation pour une bonne reprise des plants, question de l'équilibre forêt gibier). Les besoins en ETF et en plants (équilibre production / consommation). La question foncière sera incontournable, sur les bases des rapports.

- **Travailler les évolutions du concept de gestion durable**
- **Définir une stratégie d'acculturation de la population** aux changements et risques.

3. Agir vite

De la politique forestière nationale à son expression dans les territoires, les connexions et la transversalité avec les autres champs sectoriels seront anticipées.

- Tester, à l'échelle de quelques territoires et en associant les parties prenantes, **une mise en cohérence, en complémentarité et en perspective des enjeux précités à l'échelle territoriale et des solutions préconisées** (Aménagement du territoire, valorisation, protection et sauvegarde des territoires forestiers et de la filière forêt bois dans une approche multifonctionnelle.) Notion de Plan local forestier ?
- **Planifier, coordonner les moyens et investissements**

Plusieurs éléments constitutifs de ce plan d'actions sont déjà partiellement ou entièrement explorés ou réalisés. Ils participeront à l'écriture d'une approche intégrée. Face à l'urgence, l'ensemble des actions doit être mis en œuvre de manière concomitante

4. Associer l'ensemble des parties prenantes

La cellule nationale d'anticipation du changement climatique associera l'ensemble des parties prenantes aux différents niveaux national (comités spécialisés et Conseil Supérieur de la forêt et du bois ?), régional (à définir)et local (Approche type Charte Forestière de Territoire ou Plan local forestier).

La Fédération Nationale des Communes forestières est prête à assurer un rôle d'assembler aux côtés des pouvoirs publics pour mettre en œuvre ce programme d'actions.
